

Décembre 2013

Bulletin N° 11

Editorial.....	1
La vie associative.....	2
Notre qualité de vie.....	5
Nos coups de cœur.....	6
Se distraire	7
La vie quotidienne.....	8



Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes Blanches
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07
Fax : 03.44.83.71.68

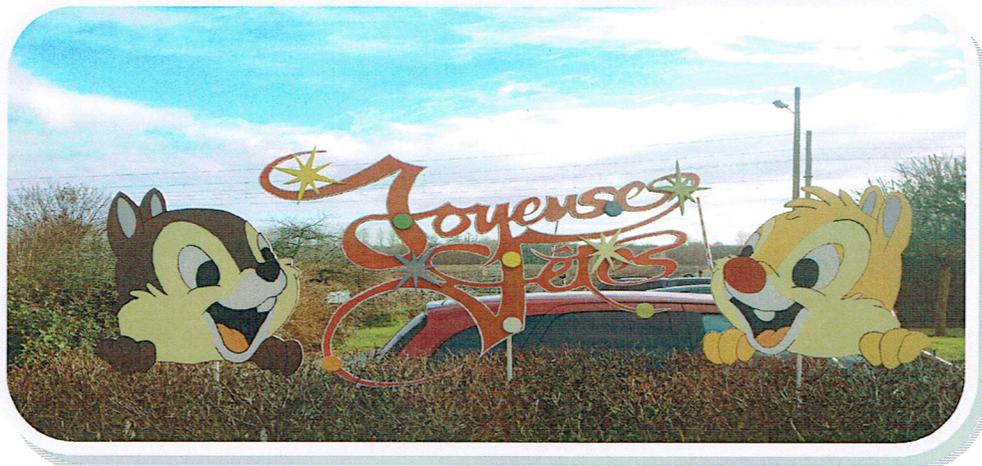
www.armancourt.fr

mairie.armancourt@wanadoo.fr



Secrétariat de mairie :

Lundi, mardi, et
vendredi
de 16h00 à 18h00
Jeudi de 16h à 17h30
Mercredi
de 9h30 à 11h30



Chères Armancourtoises, Chers Armancourtois,

L'année qui s'achève aura honoré un plan d'investissement généreux pour notre commune. Les travaux de mise en conformité et de renforcement du réseau d'eau potable sont terminés. La voie verte est réalisée en cœur de village, la rénovation de la mairie se termine en terme d'isolation et de peinture. L'espace cinéraire est en place en réponse aux attentes d'Armancourtois. Nous attendons l'installation des jeux pour les enfants au verger. Cet investissement favorisera les rencontres entre les villageois. Concernant l'église, le dossier concernant les vitraux est finalisé et nous entrons dans la phase de réalisation.

L'année 2013 aura été marquée pour la défense de notre école et par la réouverture de la classe de maternelle. Comme annoncé au mois de juin dernier, la municipalité a lancé une concertation sur l'école à la rentrée. Ce premier rendez-vous avec les parents nous a permis de présenter un point factuel sur les effectifs, sur l'évolution de la fréquentation de l'école et de présenter un plan d'actions pour répondre aux attentes des parents et des directives fluctuantes de l'Education Nationale. Ainsi nous étudions un rapprochement avec un autre village pour équilibrer les effectifs. Lors de cette concertation, nous avons présenté notre réflexion sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, et sur son coût qui sera de 20 000 Euros environ pour notre commune. D'autres réunions de concertation seront proposées en 2014 dont la prochaine se déroulera lors du premier trimestre.

Les animations proposées par nos associations, par la municipalité ont été autant de prétexte pour partager des moments bien sympathiques pour tous les âges et toutes les envies, qu'elles soient festives, culturelles, caritatives ou sportives. Notre dernière manifestation était en l'honneur des personnes âgées de notre village. Organisée par les membres du Centre Communal d'Actions Sociales, avec le soutien de la Compagnie de Théâtrale des Treilles, nous avons pris le temps de partager un goûter et des souvenirs. A l'issue de cette belle rencontre, la volonté de proposer de nouvelles dates de rendez-vous s'est naturellement imposée.

Cette année, Armancourt est mis à l'honneur pour ses décorations de fin d'année réalisées par les villageois et l'équipe de bénévoles qui ont œuvré pour un Noël magique à Armancourt, égayant ainsi notre vie, là où les soucis sont parfois lourds.

Ainsi va la vie à Armancourt, dans un village à taille humaine, dynamique, dont je tiens vivement à vous remercier pour votre contribution individuelle au service du bien collectif.
Bien à vous.

Eric BERTRAND
Maire d'Armancourt

*Monsieur Le Maire
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux
Souhaitent à toutes et à tous
Une Bonne Année 2014*

LA VIE ASSOCIATIVE

LES BLEUETS CYCLOTOURISTES JAUX - LE MEUX

Qu'est ce cyclotourisme ? Demande-t-on quelquefois.

Pour être cyclotouriste il faut trois conditions :

- ☞ Un vélo en état de marche
- ☞ Une tenue confortable adaptée
- ☞ L'envie de pédaler pour le plaisir

Vous pouvez reprendre ces trois points dans l'ordre que vous le souhaitez.
Si vous y adhérez, nous souhaitons vous rencontrer.

On peut faire du vélo autrement et seul. L'avantage de notre club c'est de se retrouver à plusieurs pour des sorties qui s'adaptent au niveau des participants(e)s. Que ce soit pour :

- ☞ Faire un peu de vélo de en temps, quand il fait beau, sur les pistes cyclables ou les petites routes de forêt,
- ☞ Pédaler tous les dimanches matin, quel que soit le temps en appuyant sur les pédales,
- ☞ Ou encore partir sur son vélo, l'été, pour un grand voyage,

Toutes des tendances existent au club des Bleuets et nous essayons de les satisfaire.
Notre Assemblée Générale prévoit en 2014:

- ☞ Pour les débutants(e)s : des sorties en deux groupes (2 distances, 2 vitesses) le dimanche matin, à partir du 16 février sur des parcours variés choisis.
- ☞ Pour ceux et celles qui ont des loisirs : des sorties le mercredi après-midi adaptées au choix des participant(e)s.

A bientôt

Trois contacts :

Didier CORBEAU : 03 44 83 41 66 corbeau.didier@orange.fr

Patrick CAMPA : 03 44 41 29 07 club.bleuet@orange.fr

Gérard ABYARD : 03 44 83 41 66



L'AMICALE DE L'ECOLE

Vivre le présent et penser à l'avenir...

L'année 2013 s'achève et avec elle son lot de bonheur et de turpitudes. La menace sur une classe de l'école à peine levée, d'autres interrogations ont vu le jour pour la rentrée 2014 avec la mise en place de la semaine de 4,5 jours et une situation d'effectifs qui reste très tendue.

Selon les formats et solutions qui seront mis en place, il sera alors peut-être temps pour l'A.E.A de penser à évoluer vers de nouvelles formes de soutien.

Rien n'étant encore définitivement arrêté, l'amicale s'attache à poursuivre sa mission actuelle auprès de l'école, laquelle nourrit le projet d'un "séjour découverte" en Angleterre pour les élèves de 3^{ème} cycle. L'amicale pourrait ainsi participer au financement de ce projet pour un montant qui reste à définir avec l'équipe enseignante, en fonction des résultats financiers des activités à venir mais aussi des besoins de financement pour les autres cycles.

D'ores et déjà, le loto annuel du 7 décembre dernier s'est déroulé dans de bonnes conditions et a permis de dégager quelques bénéfices encourageants.

Nous espérons que la Brocante, programmée le dimanche 6 avril 2014 permettra de confirmer cette tendance optimiste.

Carpe diem !

En attendant, laissons pour quelques jours, la quiétude et la magie de Noël estomper nos soucis quotidiens.

BONNE ANNEE A CHACUNE ET A CHACUN D'ENTRE VOUS !



LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SPORTIVE D'ARMANCOURT

Suite à l'Assemblée Générale, le bureau directeur reste inchangé. A noter cependant le départ de Jacqueline Perrier, membre actif au sein de l'association, compensé par l'arrivée de Michèle Dauguet. Merci à toutes les deux pour leur engagement (passé ou futur).

La randonnée a remporté un VIF SUCCES !!! 42 participants !! Preuve à l'appui !
Merci à tous ...Vous savez que nous étions sur le point d'annuler cette activité. Votre présence nous pousse à vous en proposer une autre l'année prochaine après la rentrée scolaire. La « pause » ravitaillement et le verre de l'amitié ont permis de faire plus ample connaissance et de tisser des liens ...



Toutes nos activités fonctionnant très bien, nous prévoyons d'organiser gratuitement pour nos adhérents un stage de trois heures de yoga un samedi matin et une sortie bowling pour la Zumba ...En projet également pour 2014, une initiation « escalade » ouverte à tous sur inscription, des teeshirts au nom de l'ASA mais aux 'couleurs' d'Armancourt, de nouveaux tapis...on vous tiendra au courant. Moment de convivialité assuré...

La rentrée sportive nous a procuré beaucoup de joie, avec des effectifs jamais atteints jusqu'à présent : 20 inscrits au Yoga (oui, nous avons un yogi parmi nous !) et 29 adhérentes à la Zumba. Le dynamisme et le sérieux des cours dispensés par Patrick et Sandrine y sont sûrement pour beaucoup ...Ils savent vraiment créer une très bonne ambiance et les anciens adhérents fidèles depuis de nombreuses années diffusent de bons échos pour le renom d'Armancourt !



Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre même en cours d'année... En attendant de vous voir ou de vous revoir, nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année à partager en famille ou entre amis...

LA COMPAGNIE THEATRALE DES TREILLES

La Compagnie Théâtrale des Treilles a repris ses activités en octobre et a le plaisir d'accueillir deux comédiens supplémentaires. Après une représentation à Saint Martin Longueau, la troupe a eu le plaisir d'animer le goûter des anciens de notre commune, le 15 décembre dernier. Puis, elle préparera le spectacle qu'elle présentera à la salle polyvalente d'Armancourt le 17 mai 2014.

Nous vous donnons rendez vous à cette date, à vos agendas !

Le Bureau :

Président : Daniel JANNIOT

Trésorier : Jean François HODIN

Secrétaire : Monique JANNIOT

Les comédiens :

Michèle DUTILLOY comédienne & metteur en scène

Henriette LESUEUR

Fella MEKNACI

Emilie ROBILLARD

Serge ALLAIRE

Jean Pierre MASSE

Son : Jean Claude LESUEUR

Lumières : Daniel JEANNIOT



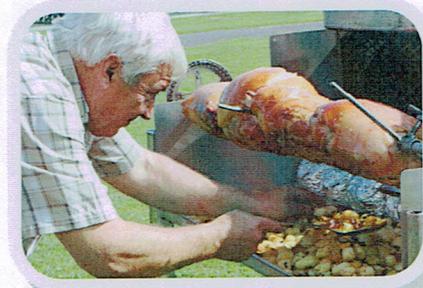
La Compagnie des Treilles vous souhaite une Bonne Année 2014.

LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMITE DES FETES

La salle polyvalente nous a servi de Bastille. Nous étions nombreux pour faire la fête lors du repas dansant du 13 Juillet.

Repas champêtre autour d'un jambon à la broche fort apprécié par tous les administrés fidèles, à ce rendez-vous annuel. Structures gonflables pour les enfants qui s'en donnent à cœur joie durant tout l'après-midi. Les jeux picards qui réjouissent également tous les participants avec concours du meilleur joueur ou chanceux, remise d'un bon d'achat valable dans le magasin Cultura.



La tradition du troisième jeudi du mois de novembre a été respectée. Nous avons partagé un très bon moment de convivialité autour du buffet campagnard pour la soirée Beaujolais.

Nous vous donnons rendez-vous pour les inscrits ;
Au réveillon du **MARDI 31 DECEMBRE**.

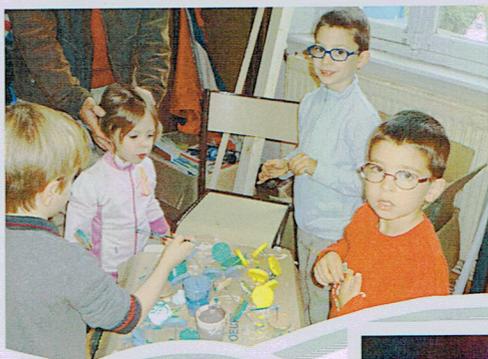


Tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'Année 2014.

LES DECORATIONS DE NOEL

Pour la seconde année, les bénévoles et l'équipe municipale ont préparé les décorations de Noël, made in Armancourt. Les enfants ont participé également à leurs créations puis à la mise en place dans les rues du village et à l'école avant de se retrouver pour le goûter à la mairie.

Nos décorations ont tellement plu que trois de nos nains ont été volés. Cette ombre au tableau de Noël gâche un peu notre plaisir. Toutefois vos félicitations nous ont encouragé et donné de l'entrain pour poursuivre l'année prochaine.



NOTRE QUALITE DE VIE

LA VOIE VERTE

Les tronçons de la piste cyclable au cœur des villages de Jaux et d'Armancourt sont achevés. L'année prochaine, les parties entre Le Meux et Jaux seront réalisées.

Au vu du code de la route cette piste cyclable est considérée comme Voie Verte. La voie verte est un axe de circulation ouvert à tous les moyens de locomotion non motorisés. Elle est donc ouverte aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite (PMR) et aux cavaliers, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale. La voie verte touche une grande variété de personnes et d'utilisations. Elle se caractérise avant tout par son degré de sécurité et son accessibilité.



Lorsque la seconde partie sera réalisée en 2014, Nous pourrons donc au départ d'Armancourt parcourir les 10 pistes cyclables pour aller à Compiègne, La Croix Saint Ouen, Saint Sauveur, Pierrefonds, Le Meux, Jonquière, Choisy au bac, le Carrefour de l'Armistice, Janville. Nous pourrons également relier au réseau de pistes de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées (CCPE), via un nouveau tronçon reliant Le Meux à Rivecourt, le long de la rive droite de l'Oise. Les plans des pistes cyclables sont téléchargeables sur les sites de L'ARC et de la CCPE.

LA CHARTE PHYTOSANITAIRE POUR LA QUALITE DE L'EAU

En zone non agricole, les produits phytosanitaires sont utilisés pour lutter contre des herbes indésirables et des maladies qui attaquent les plantes. L'usage de ces produits présente des risques non négligeables pour l'environnement.

Au niveau des espaces publics gérés par les collectivités sur des surfaces imperméables (parkings, trottoirs, caniveaux, cours et allées) le ruissellement y est plus élevé. Il existe donc des risques importants de pollutions des eaux superficielles et souterraines.

Nous pouvons donc agir pour réduire les risques de pollutions de l'eau, en réduisant la quantité de produits phytosanitaires et en les remplaçant par des méthodes alternatives (désherbage manuel, fauchage, balayage, mulchage, paillage, désherbage thermique ...)

Le Conseil municipal sensibilisé par la préservation de la qualité de l'eau à autorisé, lors de la séance du 25 novembre, Monsieur le Maire à signer la charte d'entretien des espaces publics auprès de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON).



Cette charte nous engage dans un délai de 3 ans à réduire de 50 % la quantité de produits phytosanitaires utilisée sur notre territoire en passant par différentes étapes :

- ☞ Réalisation d'un diagnostic de nos pratiques phytosanitaires ainsi qu'un plan de désherbage.
- ☞ Respecter les conditions d'application des produits.
- ☞ Vérification et étalonnage du matériel de traitement.
- ☞ Calcul de produit à apporter selon étalonnage.
- ☞ Utilisation d'un équipement de protection individuelle adapté à la dangerosité du produit. Préparation des bouillies et rinçage du matériel sur une surface non connectée à un fil d'eau (avaloir, grille, fossé, caniveau...)
- ☞ Enregistrement des traitements chimiques réalisés, des quantités de produits utilisées et tenue des stocks dans un registre.
- ☞ Stockage des produits dans une armoire adaptée à cet usage.
- ☞ Formation du personnel qui utilise les produits.
- ☞ Utilisation durable d'une ou plusieurs techniques alternatives non chimiques sur au moins 50 % des surfaces identifiées dans le plan de désherbage.
- ☞ Tenue d'un registre de suivi des pratiques alternatives réalisées.
- ☞ Prise en compte des aspects de désherbage dans les projets d'aménagement.

NOS COUPS DE COEUR

DEUX NOUVEAUX VITRAUX POUR NOTRE EGLISE

Les vitraux coloriés au XVe siècle n'existent plus, et ont été remplacés par des verres blancs. La municipalité dans les années 80 a mis en place un vitrail central dans le chœur représentant la Nativité de la Vierge, protectrice de l'église. C'est dans cet esprit que nous continuons d'œuvrer pour redonner à l'édifice son aspect originel. Pour garder une harmonie de l'ensemble, notre choix s'est porté sur un artiste Bertrand CREAC'H qui utilise la technique du fusing (fixation de la poudre de verre à la manière d'un mandala sur une feuille de verre compatible par surcuisson à plus de 100 degrés), ce qui permet de jouer sur la lumière et les volumes.



Implantation des deux maquettes de chaque côté du vitrail existant. Motifs demandés par la DRAC

FONDATION



En complément des subventions du Conseil Général et de l'ARC, des bénéfices sur les concerts réalisés à l'église, nous allons lancer une souscription avec la Fondation du Patrimoine. Vous pouvez nous aider par vos dons. Votre aide pourra être déductible en partie de vos impôts sur le revenu.

UNE MARCHÉ POUR LE TELETHON

AFM
TELETHON
INNOVER POUR GUERIR



Le téléthon 2013 : marche nocturne des 5 villages, une vraie réussite.

Ce parcours organisé par la commune de Jaux pour un circuit de 18 km en boucle : Jaux, La Croix St Ouen, Le Meux, Jonquières, Armancourt, Jaux.

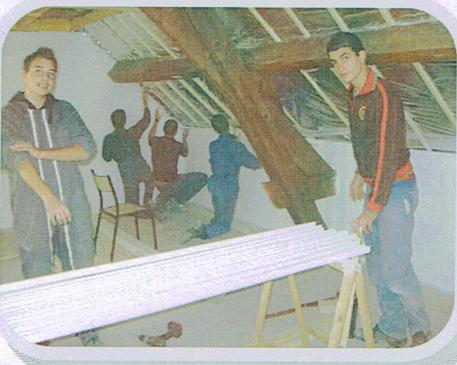
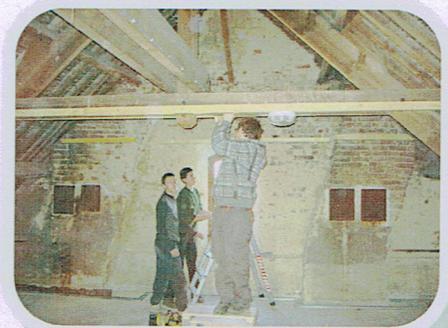
Au total une bonne centaine d'inscrits (dont de nombreux Armancourtois) ont participé dans la bonne humeur et des conditions climatiques favorables. Un bon vin chaud nous attendait dans chaque mairie. 563 € ont été recueillis. Merci à tous.

LA NOUVELLE SALLE DES ARCHIVES DE LA MAIRIE

L'aménagement du grenier de la mairie : un nouveau chantier pour les jeunes de 4^{ème} et 3^{ème} de la SEGPA de Margny-les-Compiègne.

La municipalité a le souci de rénover la mairie. La salle du conseil a bénéficié d'une meilleure isolation en début de l'année. Les travaux ont été réalisés par notre personnel Messieurs Philippe et Louis Devert. Le grenier fait aussi l'objet de travaux pour son isolation et son aménagement pour en faire une salle de travail et d'archives. Ce sont les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} de la SEGPA de Margny qui y travaillent depuis ce printemps. Ils viennent par groupe de 8 à 9 élèves avec leur enseignant Monsieur Rénier. Les mardis et jeudis en début d'année et depuis septembre seuls les 3^{èmes} y travaillent le mardi.

Pose d'isolation mince, de la laine de verre, d'un plancher, du lambris PVC... Nettoyage et vernissage de la charpente, peinture... Ce chantier permet aux élèves de découvrir différents champs professionnels, de favoriser leur autonomie, d'apprendre à suivre toutes les étapes d'un chantier et de mener à terme un projet collectif. De notre côté, le grenier jusqu'ici non utilisé nous servira avantageusement pour y ranger toutes les archives et permettra de travailler plus confortablement.



SE DISTRAIRE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Cette année, le dimanche 15 décembre, les membres du CCAS ont offert un goûter de Noël aux personnes âgées de notre commune. La Compagnie des Treilles a joué 4 scènes issues du spectacle présenté au mois de juin dernier.

Cet après midi a permis de faire de nouvelles rencontres et de nombreux échanges conviviaux intergénérationnels.

Un panier gourmand, réalisé par un atelier protégé, leur a été offert. Ce colis permet à des personnes différentes de travailler et de contribuer à la magie de Noël.

Les membres du CCAS sont à votre disposition et vous souhaitent une Bonne Année.



RECYCLEZ VOS SAPINS DE NOEL

L'opération de ramassage des sapins de Noël se déroulera pour Armancourt **les lundis 06 et 13 janvier 2014.**

Attention : les sapins de couleurs ou recouverts de neige ne sont pas recyclables et ne seront pas collectés lors des ramassages. Ils doivent être apportés en déchetterie. Déposez vos sapins la veille au soir sur le trottoir.



LA SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente

Vous souhaitez partager une soirée entre amis, un repas de famille, fêter un mariage, la Municipalité peut vous louer la salle polyvalente de notre village à un prix préférentiel pour les Armancourtois.



UTILISATION	2014	
	Armancourt	Extérieur
1 journée (de 8 h à 5 h) samedi, dimanche ou jours fériés	250,00€	520,00€
2 journées (de 8 h à 5 h) week end ou jours fériés	360,00€	650,00€
1 journée (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) de 8 h à 20 h	180,00€	270,00€
1 journée samedi ou dimanche ou jour férié (de 8h à 20h) en juillet et août	215,00€	320,00€
Associations – 1 journée de 8 h à 5 h – à partir de la 4 ^{ème} animation	180,00€	

RECETTE DES MENDIANTS

Ingrédients :

- ☞ 6 sablés de 7,5 cm de diamètre environ
- ☞ 150g de pâte à tartiner au chocolat
- ☞ 2,5 cl de crème fleurette
- ☞ 1 cl d'eau
- ☞ 3 cl de liqueur Grand Marnier



Préparation :

Mélangez la pâte à tartiner, la crème fleurette, la liqueur Grand Marnier et l'eau.

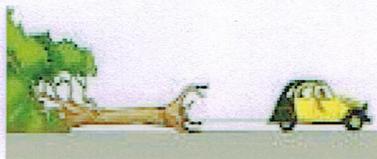
Étalez sur les sablés et disposez les noisettes, les pistaches hachées assez gros et les écorces d'orange.

VIE QUOTIDIENNE

LES DECHETS

COLLECTE DES DECHETS

La collecte des déchets verts est achevée. En dehors de cette période, les végétaux doivent être obligatoirement apportés dans les déchetteries du réseau Verdi.



La collecte du 01 janvier est reportée au jeudi 02 janvier.

ETAT CIVIL ANNEE 2013

Naissances

DURUPT	Louis Jean-Marc Xavier	01/11
SARRAZIN	Isaline Dominique Anita	18/07
BRASIER	Nolhann Michel Yannick	16/07
TOMIAK	Clément Jean-Marc Bernard	11/07
DELIQUE	Lola Johanna	26/06
MORTEROL	Faustine Ambre	13/06
JOUVIN	Manon Christine Léone Corinne	04/03
LELANDAIS	Capucine Adriana	16/10

Mariages

PELTOT	Roland Marceau Raymond	06/07
MORVAN	Véronique	
MENONVILLE	Christian Daniel Martial	25/05
FRANCOIS	Corinne Michèle	

Décès

CIRAUX	Corinne Christine Denise	08/02
DURUSSEL	Michel Maurice	21/10

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Vous désirez donner votre avis lors des élections Municipales et législative Européennes 2014, alors pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 01 janvier 2014 à la mairie aux heures d'ouverture ou lors de la permanence exceptionnelle du **31 décembre de 13h30 à 15h30** muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

IMPORTANT ELECTIONS:

Dorénavant en vertu de l'article R60 du code électoral, modifié par le décret n°2013-938 du 18/10/2013, **tous les électeurs qui se présentent le jour du scrutin doivent présenter une carte d'identité pour voter.**



ARMANCOURT.FR

Vous avez besoin d'informations, d'un imprimé pour vos démarches administratives, consultez le site de notre commune sur armancourt.fr ou le secrétariat de la mairie.

Inscrivez-vous à la Newsletters de la mairie d'Armancourt
Rendez vous sur le site municipal



Effectuez vos
Démarches en ligne
cliquez ici pour accéder à la page dédiée

LA CARTE D'IDENTITE EST VALABLE 15 ANS

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, **la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.** Elle ne nécessite aucune démarche particulière.

La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

10+5^{ans}

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

